

Résultats du concours d'avril

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **77 (1950)**

Heft 9

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

prême joie, accoudé au bar, devant un verre de vin rouge, un magnifique apache bon teint, vivante réplique de Buffet. Nous nous assîmes à côté de lui et je commandai deux « qui troue la table ». Les autres clients nous regardaient avec une intense curiosité, vêtus qu'ils étaient comme de confortables bourgeois.

Buffet me murmura à l'oreille :

— Ce sont sans doute des étrangers ; ils me prennent pour un véritable apache. Tandis que le collègue d'à côté me considère comme un « pote ». C'est très réussi.

Le collègue en question était en train de sortir son mouchoir à carreaux rouges pour essuyer son couteau de poche. Une espèce de porte-carte, qui devait être dans le mouchoir, tomba aux pieds de Buffet sans que son propriétaire s'en aperçut. Buffet se baissa, jeta un coup d'œil à l'objet qu'il rendit ensuite à l'apache qui remercia en touchant de l'index le bord de sa casquette. J'entendis Buffet grommeler. Je l'interrogeai du regard. Il me répondit d'un signe de tête qui désignait la porte. Je payai, pour ne pas le rendre ridicule, et nous sortîmes sous les regards amusés des consommateurs.

A peine avions-nous franchi la porte, que Buffet laissa éclater une colère que rien n'avait fait soupçonner.

— Taborgnau de taguenet, de bedoume, de pignoufle de nom de...

Je l'interrogeai.

— Qu'est-ce qui te prend ?

Il répondit, écumant de rage :

— Tu as remarqué que j'ai ramassé le porte-carte de cette espèce d'apache ?

— Oui, et alors ?

Eh bien, j'ai vu sa carte d'identité.

— Et elle était fausse ?

— Non, elle n'était pas fausse, espèce de gnolu. Seulement, y avait marqué dessus : Auguste Bosson, vigneron à Lutry...

Ton fils affectionné : Justin.

p.c.c. Claude Marti.

Résultats du concours d'avril :

Grosse participation. Une solution juste nous est même parvenue de... Montmartre aux artistes, Paris, de la part d'un abonné qui est fixé dans la Ville Lumière depuis 25 ans, mais qui est resté Vaudois... et pas pour des prunes.

L'autel où sont sacrifiés les Compagnons de St-Antoine, les cochons, a donné lieu à des interprétations orthographiques différentes. Le mot juste *Trabetzet* peut, il est vrai, s'écrire aussi avec un s. *Trabichet* n'est pas faux et s'emploie dans certaines régions de La Côte. Aussi bien avons-nous décidé de l'admettre, bien que non conforme à la « grille » originale.

La liste des gagnants, au nombre de 22, s'établit donc comme suit :

Mme Breuer, Clarens, présidente cantonale de l'Association des vieux costumes.

M. Jacques Faucherre, méd.-dentiste, Moudon.

Mme E. Audergon, Beauregard 20, Neuchâtel.

Mme Camille Borboën, av. Vinet 20, Lausanne.

M. Victor Conod, Belles-Roches 3, Lausanne.

Mme A. Amiguet, Chesières.

M. Sam. Aubert fils, av. C.-F.-Ramuz 77, Pully-Lausanne.

M. C. Pavillon, Moudon.

M. Ernest Aubert, Le Solliat, Vallée de Joux.

Mme A. Capt, Pré-Fleuri 4, Lausanne.

M. H. Gruaz, 189, rue Ordener, Paris XVIII^e.

M. Edouard Mottier, Chesières s. Ollon.

M. J. Candaux, anc. pasteur, Prilly.

M. Louis Chamorel, Gryon s. Bex.

M. le bibliothécaire de Panex, Panex.

M. Marcel Destraz, Moléson 7, Lausanne.

M. J. Corbaz, route de Cossonay, Prilly.

M. François Gervais, historien, rue César-Roux 9, Lausanne.

M. Albert Moret, Huémoz s. Ollon.

M. Jean Landry, Aubépines 37, Lausanne.

Mlle M. Gilliéron, César-Roux 14, Lausanne.

M. Claude Pahud, Clarens.

Mme Béatrice Maire, rue Numa-Droz 60, La Chaux-de-Fonds.

Les gagnants voudront bien faire connaître l'adresse de l'abonné de leur choix à l'Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.

Dix abonnements transmissibles récompenseront ceux qui nous adresseront la « grille » ci-contre remplie conformément à la « grille originale », d'ici au 31 mai.